

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2021**

Le 24 septembre 2021 à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Brès, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Jean-Pierre CHARPENTIER, Maire

Présents : Mmes BOUTONNET, HUGLI et MARTEL. Mrs CHARPENTIER, TAQUET, BAPTISTE, LOBIER, GENTILE, ARNAULT, BUTIN, SUGIER, BATAILLE et CRES.

Absents : Mme DE MARINIS (Pouvoir à Mme HUGLI). Mme CIOFOLO (excusée).

### **1/RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DU GARD**

Le maire indique à l'assemblée que la commune adhère déjà à cette structure. Il explique que l'Agence Technique Départementale a pour mission d'apporter aux élus une assistance d'ordre technique, juridique ou financière pour mener à bien des projets d'équipement ou d'aménagement public. Le coût annuel de cette adhésion est de 330.50€/an. Le renouvellement de cette adhésion est accepté à l'unanimité.

Vote 14 voix pour.

### **2/ RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU CONTRAT GROUPE DES RISQUES STATUTAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

Le maire indique à l'assemblée que ce contrat d'adhésion est lui aussi, comme le précédent, arrivé à expiration et qu'il serait intéressant de renouveler cette adhésion en chargeant le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative, garantissant les risques financiers encourus par la collectivité à l'égard de son personnel, auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la possibilité d'y adhérer.

Vote : 14 voix pour.

### **3/ SCHEMAS DIRECTEURS EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le maire annonce à l'assemblée que l'offre du Conseil Départemental précédemment acceptée lors de la séance du Conseil Municipal en date du 07/05/2021 est caduque par manque de moyens humains et financiers. Il indique qu'il a pris contact avec le cabinet d'études RCI, qui pourrait se charger de la maîtrise d'œuvre pour la commune. Ce dossier devrait aboutir à la signature d'une convention entre la commune de Saint-Brès et la commune de Saint-Ambroix afin qu'un seul dossier de demande de subvention soit déposé, étant donné que ces deux communes doivent exécuter en entier leurs schémas.

### **4/ INFOS DIVERSES**

- EGLISE : Les travaux prévus sont en cours d'achèvement.  
Le maire indique qu'aucun budget n'ayant été prévu pour la restauration des peintures, il propose au conseil municipal qu'un dossier de demande d'aide financière soit déposé ultérieurement.
- SENTIER BOTANIQUE : le maire indique à l'assemblée que suite à la réunion sur le terrain de la commission Botanique, des idées commencent à surgir. Pour mener à bien ce projet, le Maire a fait appel à Mr Plantier, du cabinet d'Etudes RCI qui pourrait s'occuper de la maîtrise d'œuvre et du montage financier de ce projet.
- RENTREE SCOLAIRE : 42 élèves pour cette rentrée. Il a fallu mettre en place 2 services de restauration scolaire ainsi que 2 tournées de ramassage scolaire. Pour cela, un contrat aidé a été mis en place à raison de 20h/semaine.
- CIMETIERE : Toutes les concessions du nouveau et de l'ancien cimetière sont désormais retranscrites aussi bien sur plan qu'informatiquement. Le maire rappelle qu'actuellement des travaux d'embellissement de l'ancien cimetière sont en cours de réalisation.
- VIE ASSOCIATIVE : suite au décès de Mr Jean-Louis BORRELLY, Mr Arnault indique à l'assemblée que l'Association « Frigoule » va continuer. Des réunions vont être programmées afin de rassembler toutes les bonnes volontés.

- BULLETIN MUNICIPAL : Là aussi toutes les bonnes volontés sont là pour proposer des articles à faire paraître et à moderniser ce bulletin.
- PROPRIETE DE LA COMMUNE : Mr Michel GENTILE fait remarquer que cela fait 3 ans que le couvercle cassé du container de la Carrière et toujours pas remplacé.